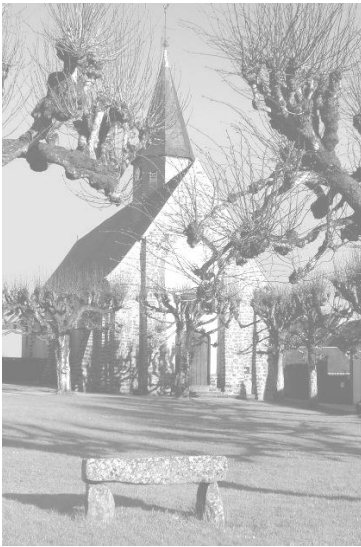


Le Petit Journal

La Croix du Perche

1^{er} trimestre 2010 – N° 7



Le Mot du Maire

L'année a démarré dans un froid purificateur, une neige qui a permis aux anciens de retrouver les paysages de leur enfance, aux plus jeunes de découvrir la beauté de la campagne en hiver et à tous, malgré nos progrès techniques et nos belles constructions sociales, de mesurer la vulnérabilité de nos organisations et les limites de nos autonomies. Et pourtant ce n'était pas grand-chose face au drame Haïtien aujourd'hui et au tsunami hier.

Pourtant c'est de bon augure pour 2010 car ces petites perturbations ont mis en lumière les valeurs humaines et de solidarité de chacun et l'importance des relations de proximité : c'est pour cela que nous devons être optimistes pour notre Commune, croire en l'avenir et en notre jeunesse, être confiant dans la capacité de notre village, de ses associations, en concertation étroite avec les membres de notre Communauté de Communes et du Canton, à faire face à l'adversité et progresser. Nous devons avoir des projets, nous rencontrer pour les discuter et nous regrouper pour les réaliser.

C'est pour cela que votre Conseil Municipal vous convie le samedi 23 janvier à la salle des fêtes, à 15 heures, en présence de notre Conseiller Général et de notre Députée pour vous présenter ses vœux, vous parler des chantiers en cours, de ses objectifs et écouter vos avis et suggestions. Ce sera aussi l'occasion, autour d'un vin d'honneur, de rencontrer les nouveaux habitants de la Commune, d'accueillir les représentants de l'AFPA, menés par Monsieur MEYER, qui ont magnifiquement restauré les stalles de l'Eglise.

Bonne Année à tous et à samedi prochain

Les principales décisions du Conseil Municipal du 30/10/2009

Le compte rendu officiel et intégral du CM est affiché en mairie

Communauté de communes du Perche Thironnais :

La CDC souhaite acquérir la compétence adéquate pour subventionner partiellement une liaison satellitaire (environ 50€ -) pour les personnes ou sociétés qui ne peuvent bénéficier de l'ADSL par liaison filaire. Le CM adopte le projet de modification des statuts.

Lyonnaise des Eaux :

Rapport technique et financier 2008 :

Le rapport technique et financier de la Lyonnaise pour l'année 2008 a fait l'objet d'observations écrites. Aucune réponse n'a été reçue. Le CM prend acte du rapport en précisant qu'il reste en attente des clarifications demandées.

Projet de travaux :

- Installation d'un télé-relevage du compteur de la Commune au Parcouvert,
- Installation d'une purge ou ventouse au Grand Ricourt
- Trouver une solution technique pour éviter les ruptures d'alimentation des Grandes Guinières.

-Lancer le dossier de renouvellement du réseau (à la charge de la Commune) à la Salmondière.

Location de la salle des fêtes : remboursement

Une location avait été encaissée et annulée pour cas de force majeure. Elle sera remboursée.

Indemnités du personnel :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, d'instaurer des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et d'inscrire les crédits nécessaires pour les heures qui s'avèreraient nécessaires et d'instaurer une Indemnité d'Exercice de Missions de Préfecture, relative au grade de rédacteur de la Secrétaire de Mairie, d'inscrire les crédits nécessaires, en chargeant l'autorité administrative de fixer le montant de cette prime

Création d'un poste de besoin occasionnel :

Le Conseil Municipal, accepte la création d'un emploi occasionnel d'agent technique de 2^{ème} classe de 17.5/35^{ème} et d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe de 12/35^{ème} à compter du 15/11/2009 à chaque besoin dû à absence des agents communaux ou surcroît de travail. Le CM habilite l'autorité territoriale à recruter un agent contractuel pour pourvoir chaque emploi.

Recensement de la population :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés désigne Mme TRÉCUL Christine comme coordonnateur communal et M. DÉTAIL Michel, comme agent recenseur,

Recensement agricole - Commission consultative :

La commission ad hoc qui sera composée de 5 membres, à savoir :

- Yves GUERIN, Maire de La Croix du Perche,
- Jacky BOUTFOL, 1^{er} adjoint, agriculteur et Président Cantonal de la FDSEA, délégué de la MSA,
- Françoise GASNIER, conseillère municipale et agricultrice,
- Jérôme GARNIER, agriculteur,
- Nicolas GUERRIER, agriculteur et conseiller municipal.

Dossier d'urbanisme :

Préparation du cahier de charges de la carte communale en collaboration avec le PNRP, la DDE, le CAUE et de la Commission Communale d'Urbanisme afin de lancer l'appel à candidature pour choisir un bureau d'étude.

Tableau de classement de la voirie communale :

M. le Maire a confié aux services de la Direction Départementale de l'Équipement, dans le cadre de la convention ATESAT, la préparation d'un projet de refonte du tableau de classement des voies communales. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le nouveau tableau de classement des voies communales.

Recensement 2010

Le recensement trouve ses origines au plus profond de notre histoire même si initialement seuls les hommes étaient recensés pour évaluer le potentiel en terme de soldats, C'est en 1801 que Napoléon a voulu que toute la population soit recensée de façon exhaustive à un rythme quinquennal. Mais l'organisation de cette mission, confiée aujourd'hui à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) nécessitait tous les cinq ans de mobiliser de nombreuses ressources et c'est en 2004 que le recensement a été réformé pour "étaler l'activité dans le temps" en recensant cinquième des communes de moins de 10 000 habitants chaque année et 8% des habitants des communes de plus de 10 000 habitants. «Ce qui représente cette année 393 communes de moins de 10 000 habitants sur les 1976 que compte le département dont j'ai la charge ainsi que 62 communes de plus de 10 000 habitants.» a indiqué Bernadette Estival, responsable de la direction régionale de l'Insee, des opérations de recensement sur la région Centre et le département de Loir-et-Cher, lors d'une séance de formation des agents recenseurs à la mairie de Brou début Janvier. Présentant le recensement comme un véritable partenariat entre les communes et l'INSEE Bernadette Estival a mis en évidence l'impératif de cette mission en rappelant que c'est sur les chiffres issus du recensement que de nombreuses décisions administratives sont prises puisque c'est plus de 350 articles de loi ou de codes qui y font référence. Quelques exemples d'utilisation de ces chiffres par les pouvoirs publics

- ... calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) d'une commune
- ... détermination du nombre de conseillers municipaux
- ... détermination du mode de scrutin
- ... création d'officines de pharmacies

Travaux de réfection de toitures et de maçonnerie sur les annexes des logements communaux.

M. le Maire a retenu la proposition de Jacky COCHUYT de Combres pour un montant de 6502.40 € HT soit 6860.03€ TTC.

Subvention :

Après délibération, le conseil municipal décide d'allouer, une subvention complémentaire de 50€ à l'association « les amis de l'école pour organisation de manifestations aidant ainsi à l'animation du village.

Informations diverses :

Évocation de la réforme des Collectivités Territoriales :

Action concertée contre les ragondins et rats musqués sur la Fousarde

Réparation du calvaire de la Gravelle, les tables de pique-nique à la Charmille et au lavoir,

Création d'une rampe d'accès amovible pour les handicapés permettant un meilleur accès de la Mairie.

ADMR : Mesdames Sicard et Villedieu de la Croix du Perche ont été élues au Conseil d'Administration

Sécurisation du bourg : étude pour la mise en place d'une chicane à l'entrée du bourg en venant de Frazé. 7 conseillers sont pour la poursuite de l'instruction de ce dossier.

Ces chiffres sont essentiels pour les pouvoirs publics afin d'éclairer les décisions et pour conduire les politiques en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, de transports, d'équipements collectifs mais ils sont également utilisés par les acteurs privés lors de projets d'implantation d'entreprises ou de commerces par exemple.

Si la mission est pilotée par l'INSEE c'est sur le terrain que les mairies doivent jouer leur rôle de proximité tout d'abord en désignant les agents coordonnateurs et les agents recenseurs, désignation qui doit faire l'objet d'un arrêté municipal. A la Croix du Perche, où le dernier recensement date de 2005, c'est Christine Trécul qui est désignée pour assurer la mission d'agent coordonnateur en assurant le lien avec l'INSEE et Michel Détail assurera celle d'agent recenseur, pour l'édition 2010. C'est donc à partir du 21 janvier qu'il passera chez chacun d'entre vous pour déposer les questionnaires que vous remplirez et qu'il récupèrera quelques jours plus tard pour qu'ils soient remontés à l'INSEE en toute confidentialité conformément à la loi N°51-711 du 7 juin 1951.

Le nom de nos hameaux

Lancée lors de l'édition précédente du "Petit Journal l'origine du nom nos hameaux continue. C'est sur la base d'informations collectées dans divers documents dont les Cahiers Percherons ou le dictionnaire des communes de Ed. Lefevre datant de 1856 que cette rubrique est proposée. Nous continuons donc dans un ordre quasiment alphabétique par:

LA BRICHE: BRIC était un piège à oiseau et BRICHE aurait pu en dériver

LES CHARMOIS: le plan des deux fermes des Charmois (1753) existe aux archives d'Eure et Loir

CHESNEAU ou LE CHENEAU: ferme, étang, moulin à farine sur la Foussarde. La multiplicité des bras d'eau plaide en faveur d'une origine par *CHENAL* ou *CANAL*. *Marin Grosse-Tête Desmahis, sieur de Chesneau* fût ministre de l'église réformée d'Authon de 1675 à 1676

CHEVILLEAU: le site en confluent d'anciens ruisseaux pourrait avoir été qualifié par une levée ou CHEVÉE de terre, en diminutif

LA COINTRIE: Comme lieu de méandre, coin d'eau ou encore possible, l'évocation d'un endroit à coings

(La suite bientôt en commençant par Couées)

Christine, notre Secrétaire de Mairie

Si depuis 2005, Christine Trécul assure la fonction de Secrétaire de Mairie dans notre commune, cela fait douze ans qu'elle exerce ce métier puisqu'avant de travailler pour la Croix du Perche elle le faisait pour la mairie de Vaupillon. C'est à la naissance de son troisième enfant: "pour me rapprocher un peu de la maison" dit-elle, qu'elle nous rejoint. Elle partage, ses compétences entre la mairie de Frazé, un syndicat des eaux et notre commune: "je suis en pluricommunalité et non pas en intercommunalité et j'essaie de ne pas mélanger les dossiers » Contrairement aux grandes villes où les secrétariats sont spécialisés (service de l'état civil, service de l'urbanisme, etc) dans notre mairie tout arrive sur un seul et même bureau, et c'est Christine qui s'en occupe. "Je ne m'ennuie jamais sur une tâche, il faut juste savoir passer rapidement d'un sujet à un autre." dit-elle en évoquant les nombreux domaines d'intervention depuis l'état-civil, les cartes d'identité, les permis de construire et les certificats d'urbanisme, la recherche de subventions, la préparation des élections etc... sans oublier son domaine préféré : la gestion administrative et comptable "qui se rapproche de plus en plus des règles du privé que je connais bien" ajoute-t-elle.

Avec 12 heures par semaine consacrées à notre commune et



Christine,
dans son bureau de la mairie

quelques soirées pour les conseils municipaux c'est aussi la disponibilité et le sens du service qui caractérisent Christine dans son fonctionnement au quotidien. Elle aide les administrés dans leurs démarches et donne des conseils: "on doit savoir répondre ou orienter vers un organisme quand quelqu'un pose une question" et elles sont diverses depuis "pouvez-vous m'expliquer pour remplir ce formulaire?" jusqu'à: "je voudrais louer votre salle des fêtes, connaissez-vous un traiteur?".

Si certains sont encore à la recherche d'une définition précise du mot "polyvalence", la commune de la Croix du Perche en a une : Christine.

Les conseils d'André

C'est après une longue période pendant laquelle " la vieille branche vous avait abandonné pour raison de santé " comme il dit lui-même, qu'André Gibon nous prodigue de nouveau ses conseils de jardinage depuis la maison de retraite de Thiron-Gardais .

Cette fois-ci c'est sur les traitements qu'il se propose d'éclairer nos lanternes.

Des produits variés:

- les systémiques qui sont véhiculés par la sève
- les insecticides de contact qui ont une action plus directe.

Ces 2 types sont montrés du doigt par les écologistes car ils persistent longtemps, passent dans le sol et dans l'eau en détruisant insectes utiles et nuisibles

-les insecticides biologiques à base de pyrèthre (molécule synthétisée naturellement par les plantes) qui agissent par contact mais détruisent aussi bien l'abeille butineuse que le

ravageur. Les traitements d'hiver à base d'huile d'anthracène pour les arbres fruitiers ont les mêmes inconvénients, il faut donc les employer de façon réduite Le savon noir reste très bon contre les pucerons à raison de 500grammes de savon pour 10 litres d'eau mais il a l'inconvénient de nuire aux jeunes pousses des végétaux.

IL faut savoir que tous les produits bio, même sélectifs contiennent de la pyrèthre

Il ne faut donc pas oublier que bien souvent dans un petit jardin le ramassage des ravageurs, procédé vieux comme le monde, est la meilleure solution et que l'opération prend généralement moins de temps que la préparation de la potion miracle dans un pulvérisateur même s'il faut considérer que les pulvérisations au sulfate de cuivre sont toujours efficaces pour les maladies cryptogamiques.

Merci André pour tous ces conseils. C'est avec impatience que nous attendons ceux qui nous permettront d'avoir les plus beaux jardins du Perche cet été .

Le Potage Saint Germain

- 1 cœur de laitue
- 1 dizaine d'oignons blancs
- 1 botte de cerfeuil
- 50g de beurre
- 750g de petits pois
- 1 cuiller à soupe de sucre
- Sel et poivre du moulin

- Faire revenir la laitue et les oignons dans le beurre, ajouter les petits pois, saler et mouiller à hauteur.
- Laisser cuire 30 minutes et passer au moulin à légumes
- Ajouter du bouillon de volaille pour obtenir la consistance souhaitée, rectifier l'assaisonnement
- Mettre le morceau de beurre et le cerfeuil ciselé
- Servir avec des croûtons

La potée sans souci

Astuce "recette légère" en remplaçant les saucisses par du filet mignon, morceau aussi maigre que le blanc de volaille

- 1 filet mignon de porc (600g)
- 1 jambonneau découenné (350g)
- 1 petit chou vert
- 6 petits navets
- 6 carottes

- Laver le chou, le couper en 6, blanchir 3 mn dans l'eau bouillante salée. Egoutter
- Chauffer l'huile dans une grande cocotte antiadhésive, faire revenir les oignons les carottes et les navets entiers
- Ajouter le chou blanchi. Couvrir d'eau bouillante. Laisser cuire doucement 20 mn
- Ajouter le filet mignon et le jambonneau sur les légumes. Cuire encore 20mn déposer les pommes de terre et cuire 15 mn de plus. Rectifier l'assaisonnement.

Enquête "Fioul"

En novembre un questionnaire vous a été distribué pour identifier les personnes susceptibles d'être intéressées par un achat groupé de fioul domestique.

A ce jour seules deux réponses sont parvenues à la mairie. La proposition est encore ouverte et vous pouvez toujours faire parvenir vos questionnaires.

Au sortir de l'hiver un point sera fait dans l'édition du Petit Journal de début Avril

Les deux stalles de l'église avaient été confiées à la section "Restauration de meubles anciens" de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) pour être restaurées. Leur retour à leur place, face à l'autel, fera l'objet d'une présentation à l'issue des vœux de la municipalité le 23 janvier.

D'autres travaux concernant les boiseries du chœur sont d'ores et déjà validés et les premiers bancs clos partiront en restauration en 2010

Prochaines manifestations

Vœux de la municipalités le 23 janvier à 15h

23/01: Vœux de la municipalité à la Croix du Perche (15h)

30/01: Soirée Cabaret à Thiron-Gardais (19h30)

06/02: Loto à Montigny le Chartif (14h)

07/02: Concours de belote à Frétigny (14h)

07/02: Loto à Combres (14h)

13/02: Loto à Happonvilliers (14h)

13 au 28/ 02: Festival Tout feu - Tout flamme à Thiron-G.

21/02: Loto à Chassant (14h / ouverture à 11h30)

27/02: Loto à Frazé (14h)

28/02: Concours de manille à Thiron-Gardais

06/03: Loto à Frazé (20h)

06/03: Match de manille à Marolles les Buis (14h)

07/03: Concours de belote à la Croix du Perche (14h)

07/03: Loto à Thiron-Gardais (14h)

13/03: Loto à Montigny le Chartif (14h)

13/03: Match de truc à St Denis d' Authou (20h)

13/03: Rando nocturne à St Denis d' Authou (20h)

14/03: Choucroute à Combres (12h30)

14/03: Thé dansant à Thiron-Gardais (14h)

19/03: Commémoration 19mars 62 à La Croix du Perche

20/03: Dîner dansant à Happonvilliers (20h)

21/03: Loto à Thiron-Gardais (14h)

27/03: Soirée Théâtre à St Denis d' Authou (20h45)

27/03: Choucroute à Thiron-Gardais (20h)

27/03: Match de truc à Montigny le Chartif (20h30)

Commémoration

Le 19 mars, la municipalité accueillera la section cantonale de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) pour commémorer le cessez le feu en Algérie. C'est au monument aux morts, accompagnée par les musiciens de la clique municipale, que débutera la cérémonie. Celle-ci sera suivie d'un vin d'honneur. Les membres de la fédération termineront la soirée par un dîner à la salle des fêtes

Etat civil

Naissances : Tyméo FLAUNET le 30 juillet 2009

Mariages:

Décès : Claude FOULLOY le 06 août 2009

La Croix du Perche « Le Petit Journal »
Bulletin local d'information
Responsable de la publication :
Y.Guerin - C.Sicard
Rédaction : M.Détail - C.Courtois - C.Sicard
Impression : imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution - n°ISSN en cours